

# SAMSAH Le Serdac (ALHPI)

## SAMSAH - Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

### Qui est concerné ?

Adultes

Structure spécialisée dans l'accueil d'un certain public :  
Personnes en situation de handicap

### Domaines d'activités principaux

Accompagnement  
Handicap psychique  
Vie sociale, loisirs, activités culturelles et sportives

### Coordonnées

12 rue des Pies 38360 Sassenage

[samsah.sassenage@alhpi.com](mailto:samsah.sassenage@alhpi.com)

04 76 26 07 31

<https://alhpi.com/etablissements-et-services/samsah-le-serdac/>

### Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des intercommunalités concernées

Voir la liste des communes concernées

### Modalités d'accès

Intervention à domicile

### Capacité d'accueil

109 personnes

## Présentation

Le Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) est un dispositif médico-social s'adressant à des adultes en situation de handicap, vivant de manière autonome (logement indépendant, appartement associatif, résidence accueil, etc.), mais ayant besoin d'accompagnement dans leur vie quotidienne (démarches administratives, gestion budgétaire, (ré)insertion professionnelle, gestion du logement, socialisation, etc.) et de soutien pour l'accès et le maintien dans les soins psychiatriques et/ou somatiques.

## Objectifs & Missions

Les personnes sont accompagnées, individuellement et collectivement, par une équipe pluridisciplinaire (travailleuses sociales et travailleurs sociaux, infirmières et infirmiers, éducateurs et éducatrices, médecins, etc.). Cet accompagnement est d'une durée variable et l'accent est particulièrement porté sur l'autonomie et l'inclusion sociale. L'accès au SAMSAH ne se fait pas directement : un dossier de demande est à déposer à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Aucune participation financière n'est demandée à la personne. Le coût de ce dispositif est financé par l'assurance maladie et le département.

### Objectif/descriptif :

Le SAMSAH ALHPI *Le Serdac* a pour but de :

- Proposer un accompagnement adapté aux besoins de chaque personne
- Permettre le maintien à domicile des personnes en tenant compte de leur fragilité psychique
- Favoriser l'accès aux soins psychiatriques et somatiques
- Coordonner les différentes interventions autour de la personne

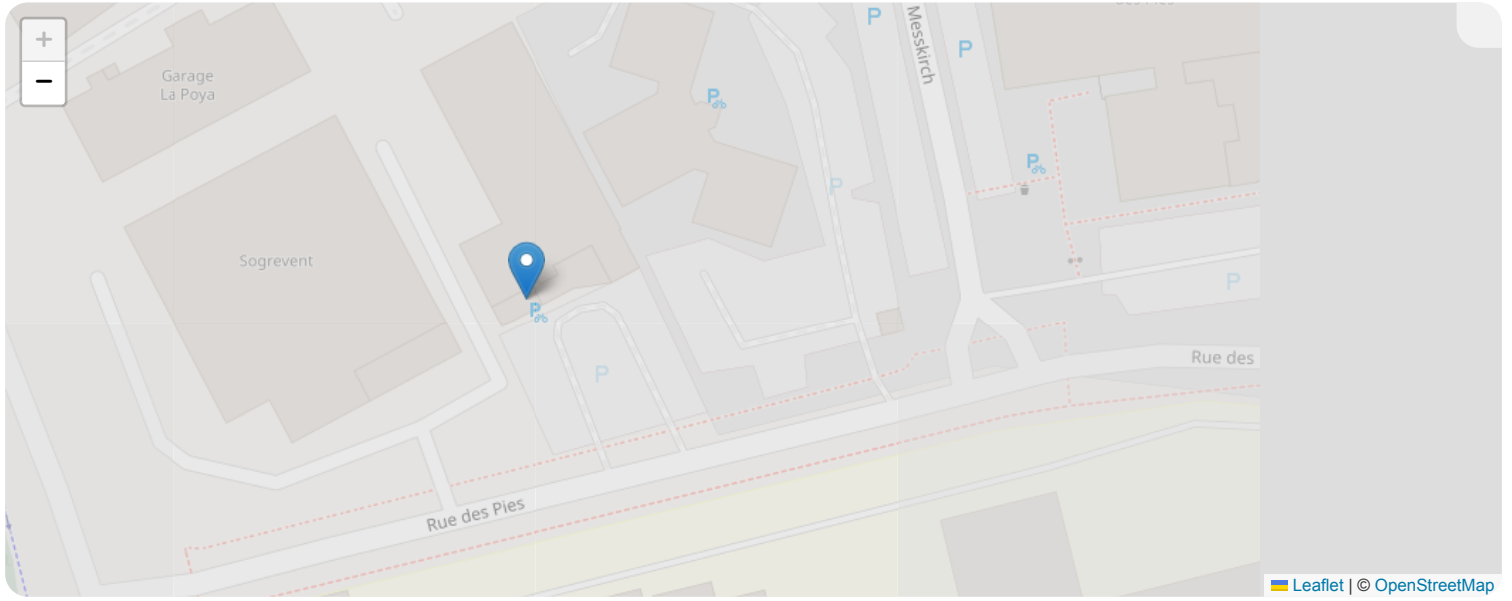
### Public concerné :

Le Service s'adresse à des adultes (au moins 18 ans) :

- En situation de handicap psychique
- Habitant le Département de l'Isère
- Nécessitant des soins psychiatriques
- Ayant un taux d'incapacité minimum de 50%
- Acceptant d'être accompagnés
- Vivant à domicile

### Modalités :

- Visites à domicile
- Rencontre au sein du service



[Signaler une erreur](#) >